

rellement dans ce qu'il y a de plus ardent dans les partis ; il en exprime les pensées, les espérances, même les préjugés et les passions. Avec eux il aura ses haines et ses faveurs éphémères. Il verra et appréciera les faits, à travers ce voile et rendra au public les impressions qu'il en reçoit. Le journal ne peut être autrement ; exiger qu'il soit toujours calme, froid, exact dans les faits, juste dans les appréciations, équitable envers les personnes, sans exception, c'est vouloir l'impossible ; le journal n'en a ni les moyens ni le loisir.

Est-ce donc la censure du journalisme que je veux faire ici ? Non, je veux seulement constater ce qu'il faut pardonner au journaliste, comme inconvénients nécessaires de sa position. Mais si du reste, élevé au-dessus du commun de son parti, par son caractère et ses lumières, il ne se sert de son talent que pour guider les siens dans les voies de la modération, pour apaiser les passions désordonnées, pour proclamer sans crainte et sans intérêt ce qu'il croit consciencieusement être le juste et le vrai, si, entraîné quelque fois par des préventions, et ayant donné créance à des faits qu'il ne peut vérifier dans son travail rapide, ou à des accusations mal fondées, il est prêt à reconnaître son erreur aussitôt qu'elle lui est démontrée, alors je dis qu'il accomplit une œuvre bonne et utile, qu'il a droit à la considération générale et qu'il est injuste de lui reprocher quelques inexactitudes, quelques appréciations fausses inspirées par les préjugés de l'opinion qu'il professe. Mais le portrait que je viens de tracer n'est point un pur idéal, il a des modèles nombreux. Il est beaucoup plus près de la vérité que cet autre type qu'on lui a opposé du journaliste sans foi et sans conscience, passant d'un camp dans un autre pour un vil intérêt, comme un manœuvre litté-